

André GERIN

Maire de Vénissieux  
Député du Rhône  
Vice-président  
de la Communauté  
Urbaine de Lyon

Madame Isabelle AUBRY  
Présidente de l'AIVI  
BP 7  
75019 PARIS

Le 17 novembre 2004

V/Ref. : votre courrier  
Du 4.10.04  
N/Ref. : SP  
D17

Madame la Présidente,

Vous m'avez fait part du lancement officiel, le 10 octobre dernier, dans l'émission de Marc Olivier Fogiel « On ne peut pas plaire à tout le monde », à l'occasion de la journée mondiale des Droits de l'enfant du 20 novembre, de l'opération « 50 000 nounours face à l'inceste : 2004 première édition ».

Sur cette question, je considère que les pouvoirs publics doivent renforcer des mesures pour développer la prévention et l'information auprès des enseignants, des parents et des enfants.

Par ailleurs, des crédits doivent être inscrits au budget de l'État afin de développer les moyens des équipes sociales dans les villes. Une aide ainsi qu'un suivi puis important des familles concernées par ce problème sont indispensables.

Je peux vous assurer de mon engagement en faveur des droits de l'enfant.

Je vous prie d'agréer, madame la Présidente, l'expression de mes salutations les meilleures.

  
André GERIN